

Grand format

Février 2008 - N°7

Le journal de la Communauté de Communes
du Briançonnais



Solidaire du Futur...



Briançon Cervières La Grave Le Monétier-les-Bains Montpenèvre Névache Puyl Saint-André
 Saint-Chaffrey La Salle-les-Alpes Val-des-Prés Villar d'Arène Villard Saint-Pancrace

Sommaire...

ρ 3 Technologie...

Nouveau : Le Géo Portail du Briançonnais

ρ 4 à 5 Environnement...

Collecte sélective des déchets

ρ 6 Social...

Logement des saisonniers

ρ 7 à 12 Dossier Spécial...

Le Tourisme en Briançonnais

ρ 13 Aménagement du territoire...

Coopération Franco-italienne

ρ 14 à 15 Environnement...

Assainissement

Population du Territoire Intercommunal Combien sommes-nous ?

Source INSEE - Recensement 2007

- Briançon : 12 100
- Cervièrès : 128
- La Grave : 491
- Le Monétier-les-Bains : 1 066
- Montgenèvre : 466
- Névache : 326
- Puy Saint-André : 464
- Saint-Chaffrey : 1 689
- La Salle-les-Alpes : 906
- Val-des-Prés : 493
- Villar d'Arène : 219
- Villard Saint-Pancrace : 1 459



Technologie...

Le Géo Portail Local

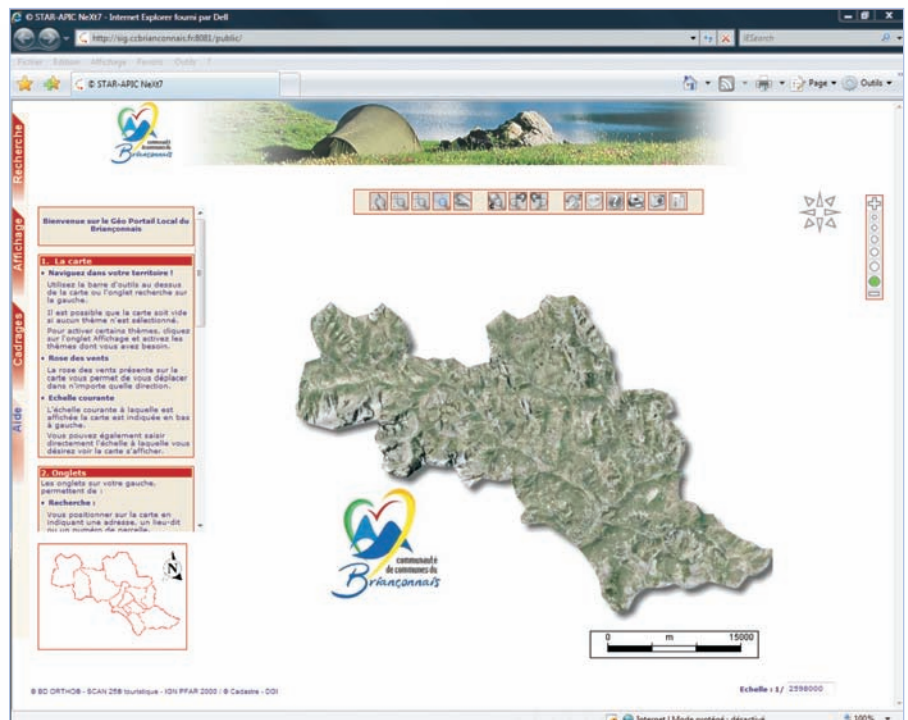
Un voyage au cœur du Briançonnais

La Communauté de Communes du Briançonnais souhaitait élargir les usages de son Système d'Information Géographique (SIG : outil permettant aux Communes et à la Collectivité de consulter : cadastre, cartes IGN, Plan Local d'Urbanisme (PLU) etc. uniquement sur les ordinateurs équipés du logiciel Urbapro soit un par commune). C'est aujourd'hui chose faite avec la mise en place, au sein du site internet intercommunal, d'une nouvelle plateforme qui diffuse les mêmes informations géo localisées que le SIG. L'ensemble des renseignements répertoriés est désormais accessible à tous les services communautaires et municipaux mais surtout au grand public. Ce dispositif est le premier du genre pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) des Hautes-Alpes.



Une innovation pour les services des Communes et de la Collectivité...

- ◆ Depuis l'Intranet, outil de travail collaboratif moderne utilisé par les agents des services de la Communauté de Communes du Briançonnais et des communes membres, l'accès aux données cadastrales, des réseaux, des POS/PLU... est désormais élargi à un plus grand nombre d'utilisateurs authentifiés.
- ◆ La richesse du SIG est désormais accessible sans faire l'acquisition de logiciels supplémentaires, ni subir de formation complexe.
- ◆ Un simple navigateur Internet permet en effet, d'interroger la base de données géo localisées, d'imprimer des cartes et des plans et de retrouver des informations cadastrales.



Une innovation pour le grand public : des informations géo localisées sur le Briançonnais diffusées en temps réel...

- ◆ Depuis le site Internet de la Communauté de Communes du Briançonnais : www.ccbrianconnais.fr, vous pouvez désormais consulter la cartographie précise du territoire communautaire sur la base de la photographie aérienne IGN, du cadastre et d'autres données disponibles. Ces renseignements sont certes accessibles ailleurs sur internet, cependant grâce à notre dispositif local vous avez l'opportunité de croiser et de superposer sur un même fond plusieurs cartes vous donnant ainsi accès en un seul et même point à la totalité des données nécessaires à votre recherche. L'innovation de notre plateforme réside dans le fait que dans un futur proche, de nouvelles informations, pertinentes de par leur géo localisation, seront mises en ligne au fur et à mesure de leur saisie. L'outil est évolutif.
- ◆ Ainsi, par exemple, vous pourrez en tapant une adresse ou un numéro de parcelle savoir en un clic dans quel zonage du Plan Local d'Urbanisme de votre commune se trouve votre habitation, quel est le point d'apport de tri sélectif le plus proche, quelle rue est en travaux, quelles sont les zones protégées, quel versant est en zone de risque, mesurer des distances...

Ces informations locales, diffusées en temps réel sur un fond cartographique de référence sont la valeur ajoutée de ce dispositif innovant.



Environnement...



Collecte sélective des déchets Un éventail d'actions complémentaires

Aménagement d'un site de dépôt des déchets inertes du Bâtiment...

Depuis plusieurs mois, les entreprises de BTP du Briançonnais ne disposaient plus de site de dépôt réglementaire pour leurs déchets inertes. La Collectivité craignait que les décharges sauvages se multiplient, portant atteinte à l'environnement. Dans une optique de développement durable, la Communauté de Communes a donc décidé de favoriser le tri et la valorisation de ces déchets de chantier recyclables : terrassements, déblais de démolition « propres »... Le site jouxtant la déchetterie de la Guisane au Monétier-Les-Bains étant largement saturé aujourd'hui, la Collectivité a décidé de le réhabiliter et de le sécuriser puis de l'aménager de façon à pouvoir le gérer et le mettre en conformité avec la législation.



Actuelle aire de stockage des déchets du BTP - Le Monétier les Bains

Le projet d'aménagement du site au Monétier-les-Bains comprend quatre aspects :

- ◆ la réhabilitation de la moitié de la plateforme de dépôt existante, incluant
 - le décapage et le reprofilage des matériaux excédentaires afin de retrouver la pente naturelle de la terrasse,
 - et la végétalisation du site ;
- ◆ la sécurisation du talus par réduction de sa pente et enrochement à sa base ainsi que sa végétalisation ;
- ◆ l'aménagement de la partie restante de la plateforme en aire de tri et de concassage des déchets du BTP recyclables ;
- ◆ l'aménagement, à l'ouest de la déchetterie, d'une aire de stockage pour les déchets ultimes, non recyclables.

Dans l'attente de l'obtention des autorisations administratives nécessaires et pour ne pas pénaliser l'activité de la construction, un site de dépôt provisoire a été aménagé sur les terrains de la future Zone d'Activités de Pont-la-Lame. Ce site gardienné est réservé aux entreprises effectuant des travaux dans le périmètre de la Communauté de Communes. Les dépôts y sont payants (4 € la tonne de déchets recyclables et 10 € pour les non valorisables).

Quai de transfert des ordures ménagères...

◆ Mise à disposition de la Collectivité par la Ville de Briançon, l'ancienne usine d'incinération de Malefosse héberge, depuis son arrêt en 1997, le quai de transfert des ordures ménagères. La Communauté de Communes a eu l'obligation de dépolluer le site pour ensuite le réhabiliter et enfin le restituer à la Commune de Briançon. À l'issue d'un appel d'offres lancé au printemps 2007, la société SMD a été retenue pour procéder aux opérations de désamiantage, dépoussiérage, démantèlement du four et de la cheminée ainsi que dépollution des sols contaminés au plomb situés en aval immédiat de l'usine. Ces travaux se sont déroulés, de septembre à décembre 2007, dans des conditions très strictes de confinement et de sécurité. Les matériaux polluants ont été acheminés vers des décharges spécialisées.

◆ **Le quai de transfert de Malefosse sera définitivement fermé le 29 février 2008.**

◆ **Dès le 1^{er} mars débute la seconde phase de la réhabilitation du site : les bétons pollués vont subir un traitement de surface avant la démolition totale du bâtiment et la remise en état du terrain.**

◆ **Le quai de transfert définitif sera implanté à Villard Saint-Pancrace, au lieu-dit "Les Charmasses" où sera également aménagée une déchetterie.**

◆ Dans l'attente des autorisations administratives et de la création de ce nouvel équipement, **un quai de transfert provisoire est en cours de réalisation**, par la société prestataire du service de la collecte des ordures ménagères, sur la Commune de Villard Saint-Pancrace, en bordure du Torrent des Ayes, au lieu-dit "Petit Champrouët".



Dépollution de l'ancienne usine de Malefosse qui incinérail les déchets du Briançonnais

Environnement...

Expérimentation de la pesée embarquée : La redevance incitative...

La Communauté de Communes du Briançonnais a adopté, par délibération du Conseil Communautaire du 21 décembre 2007, la mise en place, à titre expérimental, de la pesée embarquée des ordures ménagères sur certains secteurs du Briançonnais, en lien avec les Maires volontaires.

Cette démarche consiste à équiper chacun des foyers des secteurs précisés ci-dessous (384 logements) d'un bac à ordures ménagères en porte-à-porte muni d'une puce électronique pour son identification. Le but est de réaliser une pesée dynamique, c'est à dire une pesée au poids réel des déchets générés par chaque famille, pour amorcer l'application du dispositif à l'ensemble du Briançonnais dans les années à venir.

Les secteurs choisis sont :

◆ **Sur Briançon :**

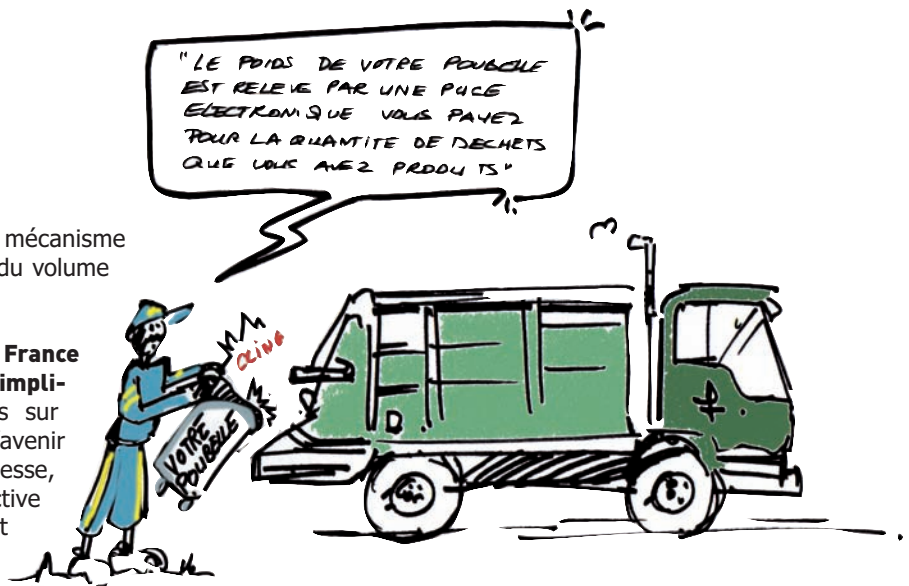
- Lotissement Preyts Riboix - Maisons Blanches : 80 foyers
- Hameau de Chamandrin/Saint-Blaise : 240 foyers

◆ **Sur Val-des-Prés :**

- Entrée de la Vachette : 64 foyers

Par le procédé de la redevance incitative et contrairement à la taxe, chaque usager du service de collecte des déchets paiera en fonction de la quantité d'ordures ménagères qu'il produit. **Ainsi, plus un foyer triera ses déchets, moins il paiera de redevance.** In fine, ce mécanisme a pour objectif d'inciter à l'accroissement du tri sélectif et à la réduction du volume de nos poubelles.

Par cette initiative novatrice, que seule une vingtaine de communes en France expérimente ou met en place actuellement, la Collectivité réaffirme son implication dans les problématiques environnementales et ne reste pas sur ses acquis. En effet, la Communauté de Communes est soucieuse de l'avenir des Briançonnais et c'est pourquoi elle souhaite proposer, sans cesse, des alternatives aux moyens déjà existants en matière de collecte sélective aux fins de faire baisser au final la taxe. Le dispositif mis en place avant la fin du printemps vise à évaluer l'intérêt des habitants pour une facture d'enlèvement des ordures ménagères au poids réel de celles-ci.



...Un nouvel outil pour vous guider dans votre tri !

La Communauté de Communes du Briançonnais désireuse de développer plus avant les outils à la disposition de ses habitants en matière de collecte sélective vous offrira avec le prochain journal intercommunal, Grand Format, "Une réglette mémotri". Celle-ci a pour but de préciser les lieux de dépôts des divers déchets du quotidien ou plus particuliers que nous générons. Vous pourrez dans un index de plus de 100 noms de produits trouver précisément : **Où jeter quoi ?**

Présence de seringues dans le tri sélectif...

Des seringues et déchets de soins ont été détectés au niveau du Centre de tri par lequel transitent les emballages du Briançonnais, mettant en danger la santé des agents en charge du tri de nos déchets. En conséquence, pour assurer des conditions de travail convenables et sécurisantes pour les employés du tri, merci de ne pas oublier de rapporter vos piquants/tranchants en pharmacie. Dans le cadre de la convention qu'elle a conclue avec l'UBRAC (Union d'établissements et services de santé du Briançonnais) depuis 2001 et qu'elle renouvelle chaque année, la Communauté de Communes du Briançonnais finance la mise à disposition, dans chaque pharmacie de son territoire, d'une boîte pour les piquants/tranchants ainsi qu'un conteneur cartonné pour les autres déchets de soins. Les patients en automédication peuvent ainsi les rapporter à l'occasion de l'achat de nouveaux produits.



Social...



Logement des saisonniers

Une réponse au manque de structures d'accueil...

Le lieu d'échange que constitue depuis plusieurs années la Maison des Saisonniers a permis d'identifier clairement les carences du territoire en matière d'offre de logement en direction des travailleurs saisonniers. À titre d'exemple, pour l'année 2007, la Maison des Saisonniers a enregistré 292 demandes de logement pour 109 offres reçues pour l'ensemble du territoire intercommunal. Environ 10% des demandes concernent des couples. Le logement constituant un facteur important dans l'optimisation de l'économie saisonnière qui caractérise le Grand Briançonnais, la Communauté de Communes a souhaité proposer une solution pérenne à ce problème par la création de 34 appartements, soit 44 lits, à la Grande Boucle à Briançon au sein de la résidence acquise fin 2006. Le montant total de l'opération s'élève à **1 943 832 € TTC**. Deux appartements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le contexte du projet...

Confrontés chaque année à l'absence de logements disponibles, de nombreux salariés, en particulier dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, ne peuvent répondre aux offres d'emploi qui leur sont proposées. De même, les employeurs dans l'incapacité de proposer un logement parallèlement à l'offre d'emploi, sont contraints d'orienter leurs embauches vers un personnel souvent moins qualifié, mais disposant d'une solution d'hébergement et donc peinent à fidéliser le personnel compétent.

Plus précisément, une enquête menée en 2005 auprès des entreprises du Briançonnais a mis en lumière les éléments suivants :

- ◆ Le nombre d'emplois saisonniers était de 2 699 l'hiver et 2 121 l'été.
- ◆ 40 % des entreprises enquêtées employaient du personnel saisonnier.
- ◆ 32 % des employeurs déclaraient loger leur personnel saisonnier (en majorité dans le secteur de l'hôtellerie et des centres de vacances). Dans ce cas, le logement est majoritairement une chambre ou une collocation. Sur Briançon, la proportion n'était que de 18 %.
- ◆ Cependant, les secteurs qui logeaient leurs saisonniers déclaraient être confrontés à des difficultés de logement, et se disaient prêts à s'impliquer financièrement dans une action en faveur du logement des saisonniers.
- ◆ Au total, sur le principe d'une implication dans un dispositif de logement, environ 100 employeurs se sont déclarés intéressés sur la Vallée de Serre Chevalier.



Lancement des travaux, le 8 février 2008

Le projet en détail...



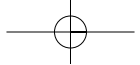
La Grand' Boucle est une surface commerciale importante située à l'entrée Nord Ouest de Briançon, à l'intersection de la route nationale 94 (de Gap à l'Italie) et de la RD 1 091 (de Grenoble à Briançon). Elle comprend notamment un hôtel du Groupe Accor, une station essence Total, un hypermarché Géant Casino et une galerie marchande. L'immeuble objet du présent projet est une résidence hôtelière de 957 m² en état de non achèvement depuis plus de 10 ans, qui fait partie de l'ensemble commercial et hôtelier Grand'Boucle.

- ◆ La partie acquise par la Communauté de Communes se développe sur 4 niveaux.
- ◆ L'acquisition du bâtiment a coûté 850 000 € TTC.
- ◆ L'objectif est d'achever la construction du bâtiment afin de le rendre habitable selon les normes en vigueur et de l'adapter à l'hébergement des saisonniers **pour l'automne 2008**. Montant des travaux restants à effectuer : 998 132 € et 85 000 € de mobilier en sus.
- ◆ Les frais de fonctionnement de la Résidence seront assurés par les loyers et une participation des employeurs au moyen de droits de réservation ayant pour but de loger leurs personnels.
- ◆ L'autofinancement sera assuré par un prêt "1% logement" accordé par SALF BTP (300 000 €) et le groupe ALLIANCE 1% (662 500 €) ainsi que par la souscription d'un "Prêt Locatif Social" (PLS). Soit un autofinancement à la charge de la Collectivité de 962 500 €, la Communauté de Communes du Briançonnais restant aujourd'hui en attente des réponses de la Région et du Conseil Général des Hautes-Alpes sur ses demandes de financement.

Une résidence écologique :

La Communauté de Communes, après réalisation d'une étude de faisabilité, a décidé d'équiper le bâtiment d'un **système de production d'eau chaude sanitaire solaire** alimenté au moyen de panneaux apposés sur la terrasse supérieure de l'immeuble.

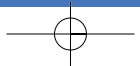
Cette démarche s'inscrit dans l'ensemble des actions en faveur de la protection du milieu naturel mené par la Collectivité.



Dossier Spécial...



Le Tourisme ? en Briançonnais



Dossier Spécial...

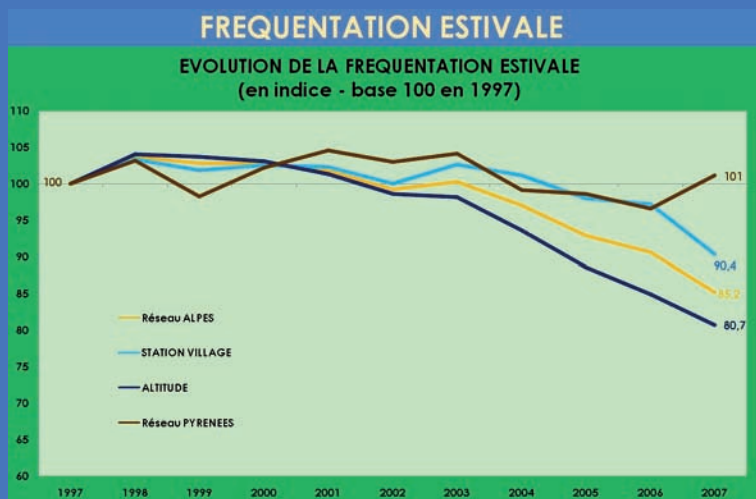
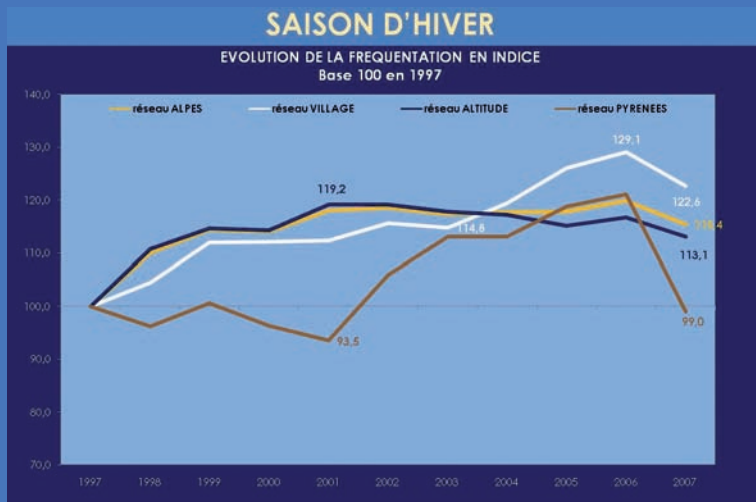
La Communauté de Communes du Briançonnais a mandaté le cabinet COMETE pour suivre l'évolution de l'activité touristique (en hiver et en été) sur les différents sites de son territoire. COMETE met en œuvre un Tableau de Bord Économique des stations de montagne depuis 1993, son réseau s'est étendu progressivement des Alpes du Nord aux Pyrénées, puis aux Alpes du Sud, avec l'adhésion du Grand Serre Chevalier en 2004 et du Briançonnais à compter de la saison d'hiver 2006/2007. Le réseau COMETE représente aujourd'hui 66 stations et une capacité d'accueil de 885 000 lits, soit 70% de la montagne française.

Principes de mise en œuvre du Tableau de Bord Économique :

- ◆ Basé sur une méthode conforme, quelque soit la station, le Tableau de Bord Économique fournit à chaque site adhérent un bilan de son activité touristique. Celui-ci est établi grâce à l'état des réservations en début de saison (actualisé tous les mois en hiver) et sur les chiffres de fin de saison. Il permet d'établir un bilan objectif des résultats obtenus et une comparaison avec l'ensemble du marché de la montagne française.
- ◆ La mise en place du Tableau de Bord Économique repose sur la collaboration établie par COMETE avec les hébergeurs, professionnels des stations (agences immobilières, résidences de tourisme, centrales de réservations, hôtels, villages/clubs de vacances, tours opérateurs, meublés et gîtes).
- ◆ Chaque entreprise participant au Tableau de Bord Économique bénéficie d'une garantie de confidentialité sur les données d'activité transmises ainsi que d'un comparatif lui permettant de mesurer sa position par rapport à l'activité de sa station.



Dossier Spécial...



Dans quel marché touristique évolue le Briançonnais ?

♦ Saison d'hiver

Au cours de la décennie 1997-2007, la fréquentation des sites de montagne a connu un développement en deux phases :

- **Une phase de croissance entre 1997 et 2001 (+19%)** dans un contexte d'hiver généralement bien enneigé dans les Alpes du Nord.
- **Depuis 2002, la fréquentation s'est stabilisée**, preuve d'un marché arrivé à maturité (peu de gains de clientèle sur les marchés français et européen).

Dans ce marché stabilisé, il est important de constater que :

1. Les stations d'altitude ont connu une progression plus rapide jusqu'en 2001 mais que depuis cette date leur activité subit une légère érosion.
2. Les stations villages des Alpes, mais également les stations pyrénéennes connaissent, depuis 2003, une progression soutenue de leur fréquentation. Ces transferts coïncident avec la mise en marché de lits « neufs », pour l'essentiel gérés en résidences de tourisme.

L'hiver 2007, marqué par un déficit d'enneigement en début de saison – déficit plus important dans les Pyrénées – s'est soldé par un repli significatif de la montagne française : -5,2% pour l'ensemble des nuitées du réseau COMETE, -3,1% pour les sites d'altitude, -5% pour les stations villages, -18% pour les Pyrénées.

♦ Saison d'été

Au cours des 10 dernières années, l'activité de la saison d'été est marquée par un recul important de la fréquentation. Depuis 2004, cette tendance s'amplifie et concerne l'ensemble des sites, altitude et villages, Alpes et Pyrénées, pour la partie centrale de la saison, à savoir les mois de juillet et août.

La baisse cumulée est de 20% pour les stations d'altitude par rapport à 1997, de 10% pour les stations villages. Les stations pyrénéennes résistent mieux du fait du développement de la fréquentation obtenue au printemps et en automne (développement des courts séjours).

Dossier Spécial...

Les données caractéristiques du tourisme en Briançonnais et ses spécificités...

♦ **Au sein du réseau COMETE, le Briançonnais présente une caractéristique spécifique, à savoir le développement de l'accueil touristique sur un vaste territoire comprenant différentes offres :**

- des stations d'altitude (Serre Chevalier, Montgenèvre, la Grave), qui ont vocation à conquérir un marché de skieurs à l'international ;
- des sites typés village, ayant une moindre notoriété spontanée, mais qui disposent d'un potentiel intéressant en terme d'authenticité des séjours ;
- une ville, Briançon, qui constitue avec Chamonix, un cas relativement spécifique en France de ville historique-station.

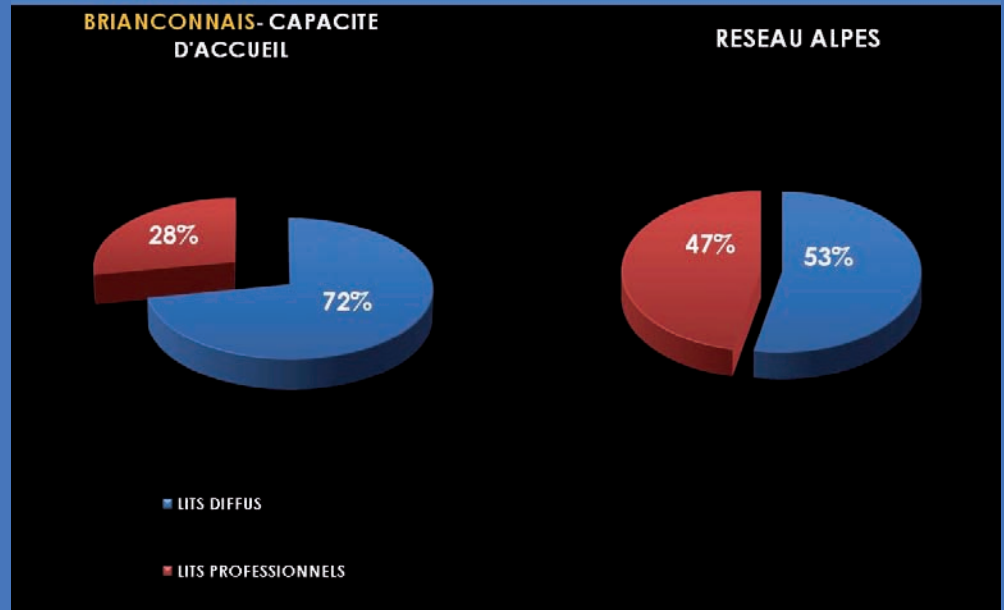
♦ Capacité d'accueil touristique

Pris dans son ensemble, le Briançonnais représente par le volume de sa capacité d'accueil, **76 300 lits touristiques, le premier site du réseau COMETE**, devant Chamonix et la Grande Plagne.

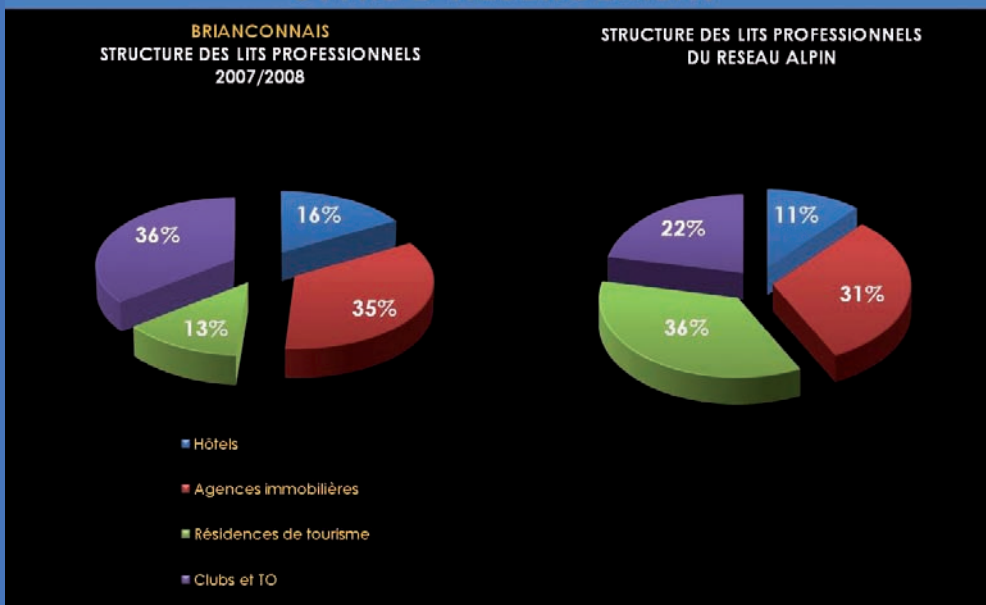
Cependant, **cette capacité d'accueil ne dispose que de 20 000 lits à caractère professionnel, soit 28% du total.** Dans le réseau COMETE, 47% des lits sont en moyenne exploités par des hébergeurs. Ce constat découle d'une vocation à la résidence secondaire historiquement importante dans le Briançonnais, qui a soutenu l'activité des entreprises du bâtiment.

Montgenèvre et Serre-Chevalier comptent 30% de lits professionnels, Briançon 23%, la Haute-Romanche 21% et les Villages du Briançonnais 11%.

OFFRE D'HEBERGEMENT – REPARTITION DES LITS



OFFRE D'HEBERGEMENT



♦ Structure des séjours

L'activité touristique du Briançonnais se compose comme suit :

- **2,121 millions de nuitées en hiver (5 mois)**
- **1,219 million de nuitées en été (juillet et août)**

Le tourisme du Briançonnais s'appuie, plus largement que dans la moyenne du réseau Comete, sur un équilibre entre les saisons d'hiver et d'été. Alors que dans les stations d'altitude du réseau, le rapport s'établit à 82% pour l'hiver et 18% pour l'été, il est de :

- 68% / 32% pour Montgenèvre ;
- 64% / 36% pour Serre-Chevalier.

Pour les stations villages, le rapport est de 67% / 33% dans le réseau. Il est de 56% / 44 % aussi bien en Haute-Romanche que dans les Villages du Briançonnais.

Pour Briançon, le rapport s'établit à 65% / 35%.

En hiver, la fréquentation provient pour 43% du remplissage des lits non professionnels (appelés également « lits diffus ») et pour 57% de l'activité de l'hébergement marchand :

- Montgenèvre et Serre-Chevalier amplifient la tendance (70 % et 63% de part de marché des professionnels) ;
- Briançon (47%), La Haute Romanche (39%), Les villages du Briançonnais (21%) reposent davantage sur l'activité des lits diffus.

Ces données du Briançonnais sont en décalage comparativement au réseau COMETE dans lequel, que ce soit dans les sites d'altitude où dans les stations villages, les professionnels génèrent près des trois-quarts (73%) du remplissage.

Le **Tourisme** ?
en **Briançonnais**

Dossier Spécial...

RENDEMENT DES LITS (séjours-semaine / Lit)



◆ Rendement touristique

Le rendement des lits touristiques correspond au nombre moyen de séjours d'une semaine généré par un lit.

En hiver, les lits professionnels du Briançonnais génèrent de manière systématique un volume de séjour inférieur à celui de la concurrence. Le même constat peut être établi pour les lits diffus, sauf dans le cas des villages du Briançonnais et de la Haute Romanche (voir graphique).

En été le diagnostic est inversé, les lits professionnels et les lits diffus présentent des niveaux d'occupation supérieurs à ceux des concurrents (une exception cependant sur le rendement des lits diffus dans les villages).

◆ Clientèle étrangère

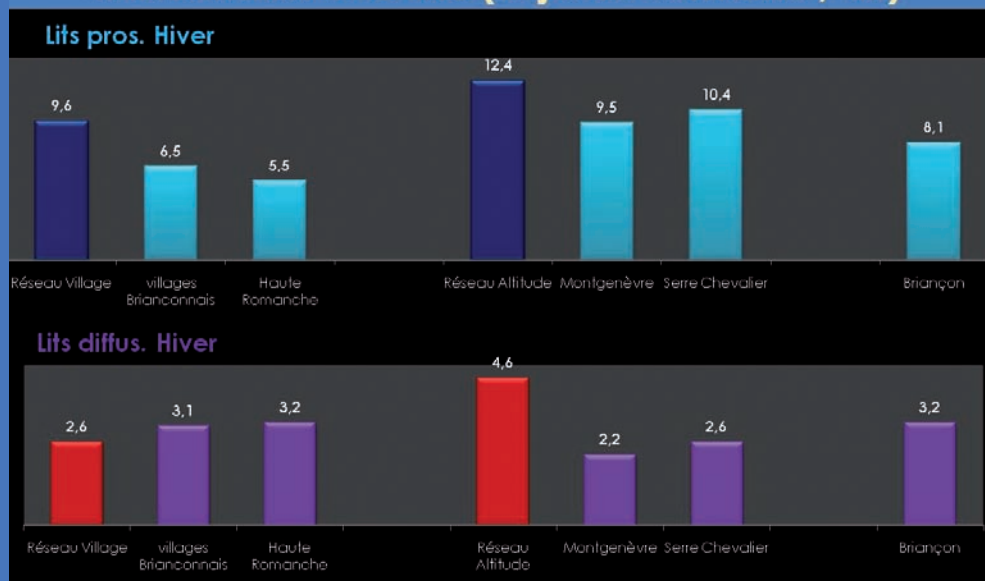
En hiver, le rendement moindre des lits professionnels du Briançonnais s'explique notamment par un développement plus limité de la clientèle étrangère comparativement aux stations du réseau.

Par rapport aux 45% de part de marché de la clientèle étrangère dans les séjours professionnels des stations d'altitude, c'est Briançon qui obtient le score le plus élevé avec 36% de clientèle étrangère. À Serre-Chevalier, cette part de marché ne dépasse pas 28% ; à Montgenèvre 23% (il s'agit des séjours hébergés chez les professionnels de la station, sans tenir compte de la clientèle à la journée, notamment celle en provenance de l'Italie).

Dans ce contexte, la Haute-Romanche présente une performance honorable : 28% de part de marché de la clientèle étrangère. Les villages du Briançonnais, avec 3% des séjours professionnels, sont peu présents sur les marchés étrangers.

En été, seule Briançon, avec 17% de clients étrangers fait jeu égal avec les stations d'altitude du réseau COMETE, les autres sites du Briançonnais ne dépassent pas 10% de clients étrangers.

RENDEMENT DES LITS (séjours-semaine / Lit)



◆ Conclusions

Les résultats du Tableau de Bord Économique caractérisent le Briançonnais comme une destination montagne très diversifiée, ce qui constitue un potentiel de développement. L'activité neige demeure le meilleur vecteur pour favoriser la notoriété internationale du territoire : avec 1,517 million de journées skieurs commercialisées au cours de l'hiver 2007, le ski équivaut à 71,5% des nuitées globales, ce qui situe le territoire parmi les 10 premiers domaines skiables français.



Dossier Spécial...

Le Tourisme ? en Briançonnais

Les tendances de la saison d'hiver 2007/2008 en cours...

Le suivi de la saison d'hiver 2007/2008 est effectué par enquête au début de chaque mois (décembre, janvier, février, mars) auprès des hébergeurs professionnels du Briançonnais.

Les résultats acquis par leur commercialisation soulignent les spécificités du territoire :

- ◆ Les semaines le plus réservées sont celles des vacances françaises, notamment celle du Nouvel-an et les semaines 7 et 8 (zones de vacances régionales Aix-Marseille).
- ◆ Sur la période de janvier, le taux de réservation des hébergements des stations d'altitude est inférieur de 10 à 15% à celui de la concurrence.
- ◆ Pour l'arrivée du samedi 2 février 2008, qui bénéficie de l'apport des clientèles Belge et hollandaise, l'écart avec les concurrents atteint 20%.
- ◆ En fin de saison, seule Montgenèvre connaît un rebond de son taux de réservation pour la semaine de Pâques (arrivée du 22 mars).
- ◆ La Haute-Romanche et les villages du Briançonnais sont marqués par une difficulté significative sur la commercialisation hiver (taux de réservation le plus élevé = 55% de la capacité professionnelle sur la seule semaine de Nouvel An).

Les résultats de réservation peuvent apprendre aux acteurs professionnels du Briançonnais les moyens d'améliorer la promotion en soulignant les périodes avec potentiel de développement en regard des performances de la concurrence.

Pour accéder à l'étude COMETE
dans son intégralité, rendez-vous
sur notre site internet :
www.ccbrianconnais.fr

Aménagement du territoire...



Coopération franco-italienne

L'association C.Ha.V. pour des ambitions communes...

Les Hautes Vallées (Communautés de Communes du Briançonnais, Pays des Ecrins, Guillestrois, Queyras, Modane, Haute Maurienne-Vanoise & les Communautés de Montagne de la Haute Vallée de Suse, Basse Vallée de Suse, Val Cenischia, Val Sangone, Val Chisone e Germanasca, Val Pellice et Pinerolese Pedemontano) constituent le territoire le plus étendu à la frontière entre la Province de Turin, les départements des Hautes-Alpes et de la Savoie. Ces collectivités ont, depuis de nombreuses années, entrepris une démarche collaborative en utilisant, depuis le début des années 90, les instruments mis à disposition à l'occasion de la première programmation Interreg (ensemble de projets de coopération transfrontalière financé par l'Europe).

Rôle et missions de l'Association ?

♦ Aujourd'hui, après avoir signé un Protocole de Coopération le 14 décembre 2000 à Oulx, un Protocole d'Intention le 9 mai 2005 à Briançon et forte d'une expérience reconnue de coopération transnationale, **les Hautes Vallées ont constitué une association afin que le groupement et les actions mises en œuvre soient reconnus légalement. La signature des statuts a eu lieu à Giaveno, en Italie, le 4 septembre 2007.**

♦ Cette association transfrontalière, nommée **C.Ha.V.** comme Conférence des Hautes Vallées, au sens de l'accord entre le Gouvernement de la République Italienne et le Gouvernement de la République Française, permet d'ores et déjà de donner un caractère opérationnel aux différents projets franco-italiens qui seront créés dans un futur proche. La C.Ha.V. rend possible la mise en place de politiques de développement socio-économiques communes sur l'ensemble du territoire frontalier concerné. L'Association développe ses opérations sur des programmes d'intérêt collectif (totalité de la frontière).



Démonstration handiski , le 2 février 2008

Une montagne pour tous :

♦ **À titre d'exemple, le projet « Une montagne pour tous », d'un montant total de 331 000 €, a permis de doter le Comité Handisport du Briançonnais de matériel sportif à hauteur de 35 000 € lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 2 février dernier au Champ de Mars à Briançon : 12 appareils permettant la pratique du ski, du cyclisme, de la randonnée....**



Une partie du matériel remis

Ce projet, ambitieux de par le nombre d'acteurs engagés à nos côtés (Communauté de Communes du Pays des Ecrins, de la Haute Maurienne Vanoise et du Parc National de la Vanoise) et les particularités de terrain qu'il présente, a permis de mener une série d'actions concrètes telles que la formation des socioprofessionnels à l'accueil des personnes en situation de handicap, le financement du Ponton handipêche dans la Vallée de la Clarée, le recensement des hébergements accessibles aux personnes à mobilité réduite et la commercialisation de produits adaptés.

À venir...

En vue de la nouvelle programmation INTERREG 2007-2013, la Conférence des Hautes Vallées travaille à la création d'une série de nouveaux projets, résultat d'une animation territoriale menée par tous les acteurs. Six groupes de travail transfrontaliers sont en train de préparer des projets à déposer avant le 31 mars 2008 pour les projets dits simples et le 30 avril pour la proposition de plan intégré transfrontalier.

♦ **Les projets simples qui vont être présentés au 31 mars 2008 sont les suivants :**

- La naissance de la première plateforme de valorisation et de commercialisation touristique franco-italienne en Europe basée sur l'expérience et le savoir faire de deux territoires référents en matière de tourisme.
- La mise en œuvre d'un géoparc transfrontalier qui permettra de valoriser les nombreuses ressources géologiques et minières.

♦ **Au 30 avril, une proposition de plan intégré transfrontalier sera déposée auprès du secrétariat technique conjoint et sera articulée en fonction des axes suivants :**

- les sites culturels phares,
- le géoparc transfrontalier ;
- la filière bois ;
- les systèmes productifs ;
- la diversification agricole ;
- la qualité de la vie.

Si vous êtes intéressés par l'une de ces thématiques vous pouvez nous contacter (Sonia FLEURY-AUDO : Tél. 04 92 21 35 97) afin d'évaluer la possibilité d'intégrer votre action dans le plan de développement transfrontalier.

Environnement...



Assainissement De grandes réalisations pour l'avenir

Mise en eau de la nouvelle unité de traitement des eaux usées du Briançonnais : "Pur'Alpes"

◆ La mise en eau de la nouvelle station d'épuration du Briançonnais s'est déroulée le samedi 9 février dernier, à 11h, au lieu-dit le Chazal à Briançon.

◆ Lors de cette manifestation, le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais a actionné, pour la première fois, les équipements de traitement des eaux usées. Ceux-ci pourront gérer jusqu'à 15 300 m³ d'effluents par jour lors des pics de fréquentation touristique.

◆ Ce nouvel ouvrage a été baptisé "**PUR'ALPES**", nom proposé par les élèves de l'École de Carlhian Rippert, classe de CM2 de Mme Lacombe qui ont remporté le concours pour nommer le nouvel équipement dans le cadre du Programme pédagogique "Patrimoine & rivières". 13 classes ont répondu présentes à ce challenge. La remise des prix, avec comme premier cadeau "une journée eaux vives" pour la classe lauréate, aura lieu très prochainement. Chaque élève participant recevra un lot.



Mise en eau de la station : démarrage des équipements



Visite par le public de la nouvelle station

◆ Lors de la cérémonie, plus de 150 personnes ont pu visiter l'ouvrage et comprendre son fonctionnement. **Grâce à ses trois process de traitement successifs des eaux usées (UV, biofiltre et décantation), la station d'épuration du Briançonnais est la plus moderne des Alpes du Sud.** Le chantier sera définitivement terminé en août prochain. Dès l'automne, le grand public et les scolaires auront de nouveau l'occasion de parcourir les étapes de traitement des eaux usées lors de visites guidées.

◆ **Le chantier de la station d'épuration en quelques chiffres c'est :**

- 800 m de chemin de câbles,
- 10 km de câbles électriques ;
- 450 tonnes de ferrailles ;
- 3 500 m³ de béton ;
- 70 personnes mobilisées ;
- et surtout 6 entreprises :

Stam, Allamanno, Cabinet Merlin, Socotec, Degremont et SEERC.

**La Durance labelisée
"Eaux de baignade"**



Les eaux du Briançonnais enfin traitées comme il se doit

Environnement...

Le 1^{er} Forum du Développement Durable en Briançonnais...

◆ La Communauté du Briançonnais et la SEERC organisaient les 7 et 8 février derniers le « **1^{er} Forum du Développement Durable en Briançonnais** » au Théâtre Le Cadran à Briançon. Cet événement s'inscrit dans le Programme pédagogique « Patrimoine & rivières » lancé à la rentrée dernière auprès des écoles primaires du territoire intercommunal.

◆ **Le programme du Forum était le suivant :**



Expositions et stands de sensibilisation à la protection de l'environnement

- Les Associations « Mountain Riders », « Les Marcheurs de la Terre » et « Terre d'Eden » informaient le grand public sur les problématiques environnementales et sur les conduites à tenir en la matière.



- Le « Réseau des Grands Sites de France » présentait aux visiteurs les actions qu'il mène dans le cadre de la préservation et de la réhabilitation des sites naturels au niveau national, dont la Vallée de la Clarée et la Vallée Étroite font partie.

- La Communauté de Communes du Briançonnais prodiguait des conseils au sujet de la collecte sélective des déchets et organisait deux jeux autour des thèmes du tri des ordures ménagères et de l'Opération Grand Site. Des lots ont été offerts aux participants.

- Un stand « Patrimoine et rivières » faisait découvrir aux habitants du Briançonnais les réalisations faites en matière d'assainissement dans l'espace communautaire.



Moment phare de la manifestation :

- Conférence de **Bruno Lambert, Explorateur**, Fondateur de l'Association « Les Marcheurs de la Terre ». À travers le récit de sa traversée à pied du Pôle Nord, Bruno Lambert a dressé le tableau de l'état actuel de l'Arctique. Un documentaire en direction des plus jeunes était diffusé pendant la Conférence.

Une séance débat/dédicace était organisée avec Bruno Lambert autour d'un apéritif à l'issue de la Conférence.

Les raccordements au réseau d'assainissement se poursuivent...



Galerie voûtée située sous les remparts de la Vieille Ville de Briançon où se déversaient jusqu'en novembre dernier, les eaux-usées de la Petite Gargouille

Chaque jour nous produisons individuellement entre 150 à 200 litres d'eaux usées. Ces eaux sont chargées de détergents, de graisses, de solvants, de débris organiques, etc. et en eaux "vannes" provenant des rejets sanitaires (douches, toilettes...). Avant de rejoindre le milieu naturel, ces eaux usées doivent être correctement traitées au sein d'une station d'épuration et au préalable convenablement collectées au sein de réseaux d'assainissement.

◆ Avancement des travaux sur Briançon :

Après avoir renouvelé une partie du réseau d'assainissement de la rue Bermont Gonnet, des canalisations du Chemin Vieux ou le raccordement des eaux usées de La Petite Gargouille (200 habitants) en 2007, c'est au tour des hameaux de Saint-Blaise, Chamandrin et du Chabas d'être raccordés à la station d'épuration du Briançonnais. Les travaux actuellement menés consistent en la pose de réseaux d'assainissement (1 300 mètres au total) et en la pose de 3 postes de relèvement : sorte de cuve cylindrique enfouie sous terre permettant de collecter puis de pomper les eaux usées vers la nouvelle unité de traitement des effluents au Chazal, à Briançon.

Quelques chiffres :

Ces travaux concernent (en comptant les résidents permanents et touristiques) 2 000 habitants entre Saint-Blaise, Chamandrin et le Chabas. Ces trois raccordements font partie d'un programme plus vaste qui comprend aussi sur Briançon le raccordement prochain de Pramorel, d'une partie de Pont-de-Cervièrès pour un budget global de 485 576 €.



Poste de relèvement au Chabas

RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



Grands Sites à la rencontre des des paysages et des hommes

Exposition photographique itinérante

Du 19 février au 4 avril 2008

Salle du Conseil Communautaire

Communauté de Communes du Briançonnais Les Cordeliers - 1 Rue Aspirant Jan - Cité Vauban de Briançon

Entrée Libre de 14h à 17h du lundi au vendredi

Renseignement : 04 92 21 35 97
www.ccbrianconnais.fr

Grand Site de la Vallée
de La Clarée et Vallée Étroite



Avec le soutien de

